

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, dûment convoqués par mail du 08 juin 2025, se sont réunis salle du Conseil à Beaumont-du-Périgord sous la présidence de Monsieur Jean-François PIBOYEU, Maire de BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD.

Présents : Mesdames, Messieurs : PIBOYEU Jean-François, BAGES Eléonore, LIGNAC Michel, GENDREAU Marielle, LANDAT Sébastien, VITRAC Sabrina, WAN-KERKHOVE Sylvain, LANDAT Jean-Gilles, ORTEGA Anthony, MARIN Cécile, MERCIER Vincent, FIORE Ingrid, ALIA Marie, CHOUIPE Laëtitia, DELPIT Paul, BOIREAU Maud, GRAVES Ghislaine, FLAYAC Bertrand, BIDOU Colette

Absents excusés : Madame, Monsieur : ROLAND Virginie, LEJEUNE Jacqueline, MORON Pascal

Secrétaire de séance, M. PIBOYEU propose Mme Cécile MARIN, qui accepte, et demande l'autorisation pour la présence de Mme Pauline CORDEAU, secrétaire administrative.

APPROBATION DU PV DE RÉUNION DU 20 MARS 2025 :

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) Voirie 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des travaux de voirie sont prévus pour l'année 2025, avec un budget alloué de 50 000 € HT. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

2) Personnel communal

Monsieur le Maire annonce l'arrivée de William BAURIN depuis le 1^{er} juin 2025 au service technique de la commune ; muté de la ville de Bergerac (service de maçonnerie).

3) Eclairage stade foot

Monsieur le Maire informe que le FCPB (Football Club du Pays Beaumontois) a validé sa montée en D2 et a fait une demande d'éclairage homologué pour permettre les matchs en nocturne.

Le montant des travaux s'élève à 110 000 €, le Maire informe le Conseil qu'une demande de subvention de 50 % va être déposée auprès de la FAFA.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour soutenir cette demande.

4) Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal valide une subvention exceptionnelle de 178,43 € pour l'achat de matériel destiné à l'intervention du Tennis Club Beaumont dans les écoles. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5) Subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 50 € au CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

6) Installation médecin

Le Maire présente une demande d'aide à l'installation du Dr Delvaux, qui a été reçue précédemment, afin de s'associer aux Dr Caillat et Dr Lelièvre.

Les frais d'installation s'élèvent à 8 164 € pour l'achat de matériel et mobilier médical, ces biens étant acquis par la mairie, qui en deviendra propriétaire.

Le paiement du loyer sera de 600 € par mois pendant un an, plus charges.

Le montant total estimé de cette aide, charges incluses, sera compris entre 16 000 € et 24 500 €.

Une délibéra

tion sera prise pour autoriser le paiement au médecin sous forme de subventions mensuelles.

7) Maison médicale

Concernant le projet de la Maison Médicale, il est souligné que l'installation d'un ascenseur dans la Maison de Pays, porté par la CCBDP, est un gros investissement. La question de l'emplacement de la Maison Médicale est discutée. Le Conseil Municipal émet l'avis de préférer un emplacement à côté du city-stade, sur un terrain appartenant à la paroisse, en raison du manque de stationnement actuel à l'endroit prévu initialement.

8) Vente école Born des Champs

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une offre de 85 000 € a été faite pour l'achat de l'école de Born des Champs. L'acquéreur souhaite que le locataire actuel puisse rester dans les lieux.

Le Conseil Municipal approuve la vente à l'unanimité et décide de fixer un rendez-vous avec Maître Bevignani pour finaliser la transaction.

9) Rue du Caufour

Une réunion publique concernant la circulation rue du Caufour a eu lieu avec les habitants de ce quartier. La mise en place d'un sens unique a été abordée. Cependant, les habitants n'étaient pas satisfaits des propositions.

Une solution a été trouvée : l'installation d'un panneau indiquant Intermarché à 500 mètres.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

10) RPI (Réseau Pédagogique Intercommunal)

Le Maire informe le Conseil que la commune de Saint-Avit-Sénieur souhaite dissoudre le RPI (Réseau Pédagogique Intercommunal) et se regrouper avec Montferrand du Périgord.

Le Conseil Municipal prend note de cette décision.

11) Projets en cours

- **Vidéoprotection :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les compteurs électriques sont maintenant branchés et que l'entreprise va pouvoir commencer l'installation des caméras. Une nouvelle demande de subvention auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) a été déposée. Les travaux de mise en place de la vidéoprotection devraient commencer au 2^e trimestre 2025, sous réserve de l'obtention des financements.

- **Aménagement de la traverse de Sainte-Sabine :**

Les travaux sont terminés, et la réception de chantier est prévue pour la semaine prochaine. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

- **Aménagement Place Polony :**

Monsieur le Maire indique que l'appel d'offres pour le projet avance. La réception des offres est prévue pour le 23 juin, après quoi l'analyse et le choix des entreprises seront effectués. Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

- **Aménagement bd Lucas de Thaney**

La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage par l'ATD 24 pour l'aménagement du Boulevard Lucas de Thaney avec un projet d'espace partagé est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

- **Rue du Barry :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état de dégradation avancée de certains bâtiments rue du Barry, qui pourraient présenter un danger en cas d'effondrement. Les services de la DDT ont été sollicités pour initier les procédures nécessaires.

- **Padel - Tennis :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de construction des terrains de tennis et de padel couverts débuteront au 2^{ème} semestre 2025.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

- **Composition du Conseil Communautaire**

La composition actuelle du Conseil Communautaire est de 64 conseillers. Le système de droit commun n'affecte pas les communes de Beaumont, qui conservent leurs 5 sièges. Cependant, Lalinde et Le Buisson gagneront un siège supplémentaire.

Le Conseil Municipal approuve cette répartition à l'unanimité.

- **Parking communal :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Haas propose à la vente deux parcelles non constructibles situées à l'arrière du cimetière communal pour un montant de 6 950 €. Ces terrains permettraient d'une part d'étendre le cimetière et d'autre part d'aménager un parking pour améliorer l'accès au site. Le Conseil Municipal prend acte de cette proposition, qui sera étudiée plus en détail.

12) DIVERS

- Nojals : Des problèmes de vitesse ont été signalés. Le Maire indique que des solutions vont être proposées
- Ossuaire : Dans le cimetière de Beaumont, un nouvel ossuaire va être installé et pourra accueillir 40 personnes pour un montant de 9 400 € HT.
- Festivités 2025 : La programmation comprend le feu de la Saint-Jean, des marchés gourmands, le bal des pompiers et la fête des Bastides.
- Félibrée 2026 : Le projet est jugé trop prématuré, mais une proposition pour 2029 est envisagée.

La séance est levée à 20 heures 30 minutes.